

Différent

le journal des adhérents de la fédération **sud** Santé-Sociaux



nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875

numéro 08 - février 2007 - 0,50 euro

Solidaires
sud
santé
société

SOMMAIRE

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux - numéro 08

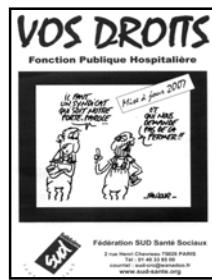
Different

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux

ont collaboré à ce numéro :
Maurice Aubry, Jean-François Batellier, Philippe Bernard, François Cailly, Claude Carrey, Dominique Chailloux, Cécile Cognée, Corinne DeBuhan, Frédéric Fléchon, Patricia Garcia, Jean Lallemand, Thierry Lescant, Ghislaine Lefebvre, Brice Mendes, Jean-Louis Rotter, Jean-Marie Sala, Jean Vignes, Didier Santa



L'occasion des manifestations du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, permet de te rappeler l'existence d'une excellente brochure de 175 pages de Solidaires parue en octobre 2005 et toujours d'actualité. Ses rubriques sur les droits à connaître et à conquérir s'articulent autour de Femmes au travail/Retraites/Minima sociaux/Politique familiale/ PACS/ Contraception/Avortement/santé/ Violences/Prostitution/ Immigrées/Sexualité/Parité. A commander pour 2 • auprès de ton syndicat ou à la fédération.



Deux brochures «fonction publique» ont été envoyées dans chaque syndicat. L'une sur les droits à la retraite, l'autre sur les droits des salariés ont été imprimées à des dizaines de milliers d'exemplaires pour être distribuées auprès de nos collègues.

A lire et à diffuser !

Union syndicale
Solidaires
la Fédération Sud santé sociaux est membre de l'union syndicale Solidaires

nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875 - Numéro de CPPAP : en cours de réactualisation
Édité par la Fédération nationale Sud Santé-Sociaux, 2 rue Henri Chevreau, 75020 Paris - Directrice de publication : Fabienne Binot
Téléphone : 01 40 33 85 00 / Télécopie : 01 43 49 28 67 / Courriel : sud.crc@wanadoo.fr / site internet : www.sud-sante.org
secrétariat de rédaction : Jean Lallemand, Thierry Lescant, Mustapha Ramdane, Jean Vignes
numéro 8 - février 2007, imprimé en 14000 exemplaires par : IGC communigraphie, 16 rue G. Delory - 42964 Saint-Etienne Cedex

édito

La trêve des confiseurs est passée, une nouvelle année commence. Plusieurs échéances électorales nous attendent : les unes politiques en avril, les autres syndicales, pour la fonction publique hospitalière, en octobre. Il nous faudra saisir chacune d'entre elles pour s'opposer à la logique de la marchandisation et du profit. Cette année 2007 sera une année charnière...

Sans prendre position pour un candidat en particulier, nous aurons à porter les débats en tant qu'organisation syndicale sur les vraies urgences sociales et la dénonciation des dérives sécuritaires et xénophobes portées par certains candidats.

La question des salaires, du droit au logement, tout simplement du droit à vivre dignement sera au cœur de nos revendications et de nos mobilisations. Les combats sociaux de ces dernières années ont montré qu'il existait des choix alternatifs à ceux qu'on veut nous imposer au nom de la «modernité», de la primauté de la concurrence libre et non faussée.

Les élections professionnelles vont constituer pour nous un enjeu important, car elles devront nous permettre de renforcer notre place sur l'échiquier de la représentativité. Toutefois, cette échéance n'est qu'une étape dans notre combat syndical. Nous ne pouvons perdre de vue que les rapports de force s'établissent tous les jours dans la lutte pour la défense des salariés et la nécessité d'une transformation sociale pour un véritable service public de santé.

Dans la santé, le gouvernement s'applique à casser le service public, comme partout dans l'Europe libérale, avec la tarification à l'activité, tant appelée des vœux du MEDEF et des opérateurs de santé privés, avec son lot de plans d'économie, de restructurations des activités, de suppression d'emplois et de contrats précaires.

Les objectifs de Sud dans les établissements de santé sont donc tracés d'avance : combattre la précarité de l'emploi et la marchandisation parce que ni les malades ni les soignants ne sont des citrons... à fric.

Dans le secteur social, le gouvernement va tenter de passer en force avant la fin de la session parlementaire de février sur le renforcement du contrôle à tous les niveaux, la stigmatisation des populations les plus fragiles. Dans ce secteur, l'année 2007 sera une année de lutte afin que «travailleur social» ne rime ni avec travailleur précaire ni avec auxiliaire de police. L'opposition à une renégociation au rabais de la convention collective 66 et la résistance aux projets sécuritaires de prévention de délinquance et de criminalisation tout azimut sont autant de mobilisations dans lesquelles la fédération restera totalement engagée.

L'année 2006 nous a permis de renouer avec la victoire : le retrait du CPE, la reconnaissance par le Conseil d'Etat de la représentativité de Solidaires dans la fonction publique d'Etat, la victoire de centaines de travailleurs handicapés reconnus comme salariés, des succès locaux contre des fermetures de lits, ...

Espérons que 2007 renforcera cette dynamique en actant enfin la représentativité de Sud santé-sociaux dans les différentes conventions collectives.

Souhaitons-nous pugnacité dans le combat et capacité de résistance, en tant que syndicalistes et citoyens !

Corinne De Buhan

EPSMAL : l'attaque tic du...

Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise

Depuis septembre 2006, 2 attaques ont été menées contre nos 35 heures dans le département du Nord. Elles concernaient deux établissements où des accords ont été négociés à l'avantage des salariés. Où également Sud est majoritaire. Si la 1^{ère} tentative a très vite avortée suite à la mobilisation du personnel et à un changement de direction, la deuxième s'est révélée violente et perdure encore aujourd'hui. L'établissement concerné est un EPSM situé en métropole Lilloise.



Depuis la rentrée, la direction de l'EPSMAL, au nom des difficultés budgétaires, projette de rediscuter à la baisse l'accord local RTT et annonce un projet de délocalisation, sans réelle volonté d'en débattre avec les organisations syndicales. C'est dans un contexte autoritaire et d'une rare dureté que la direction tente d'imposer ses réformes, prête à en découdre avec les organisations syndicales et le personnel.

Très vite, la réponse ne se fait pas attendre dans cette structure qui a une véritable histoire de lutte. Sud pesant de tout son poids local enclenche les hostilités en participant activement à la constitution d'un front syndical large. Tous les syndicats présents localement s'engagent (Sud, CGT, CFDT, FO, UNSA). Il s'ensuit une salve de grèves et d'actions hebdomadaires : Réunions d'informations,

diffusions de tracts, référendum, manifestations, comité de soutien, interpellation d'élus Un concert à l'initiative du comité de grève appelle les usagers à s'intéresser à cette lutte. Les appels à manifestations dépassent le cadre de l'établissement et tentent de sensibiliser les autres structures à la situation. Malgré cette débauche d'énergie, malgré le positionnement favorable d'élus, notamment du conseil régional, la direction campe sur ses positions.

A la veille des fêtes de fin d'année, l'intersyndicale lève l'action de grève qui entre temps avait pris un caractère reconductif. Dès janvier, les actions reprennent sous la forme de remobilisation par tracts, avec un forum des luttes pour la santé mentale début février.

À l'heure actuelle la lutte continue. Cette lutte traduit la dureté aujourd'hui

rencontrée dans les relations sociales et révèle la tactique employée. Les remises en cause des acquis étant diversifiées, les ripostes se font trop souvent «boîte par boîte». Ainsi la dégradation des droits et des conditions de travail des hospitaliers, est souvent propre à l'établissement. A tel endroit c'est une attaque frontale, à un autre elle est partielle et touche les domaines de l'emploi, des moyens, des rémunérations. Ce qui est certain, c'est que le recul social est évident partout et que les différentes formes qu'il revêt aujourd'hui rendent difficile une véritable mobilisation de tous les personnels.

Philippe Bernard

brèves

De la lutte contre le CPE à
La lutte pour la défense de la santé publique :

1 an de lutte à l'hôpital !



Le livre noir des relations sociales
à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise

Préface de Ricardo Monerat

Coédition Sud Santé Sociaux

SOUTIEN À L'ACTION

En pleine lutte, l'intersyndicale de l'EPSMAL vient d'éditer un recueil intitulé «1 an de lutte à l'hôpital». N'hésitez pas à vous le procurer auprès du SD du Nord, afin de soutenir cette action. C'est également un document plein d'enseignement sur les possibilités existantes pour mener une lutte et sur le vécu d'un EPSM.

Prix de soutien : 10€ (3,50 pour commande de 50 ex et 3€ pour commande de 100 ex)
Tel/fax : 03 20 74 17 69

Courriel : sudsantesociaux.npdc@wanadoo.fr

Résistance, une nécessité !

Jamais depuis soixante ans, nous n'avions été confrontés à de tels choix et projets de société qui remettent fondamentalement en cause la solidarité nationale, les libertés. Chacun doit se débrouiller en fonction de ses moyens. La recherche du bien être, de la créativité, de la liberté d'organisation devient un territoire du rapport marchand et malheur aux faibles !

brèves

CHORALE ANTI-DELATION 22



Partout en France, le combat contre le projet de loi prévention de la délinquance a suscité la création de nombreux collectifs

locaux. Parmi eux, celui des Côtes d'Armor a eu l'idée pour la moins inattendue de lutter... en chantant ! Pour le collectif 22, il est en effet possible d'alerter l'opinion par des textes bien « sentis » sur des airs connus. A l'occasion d'une distribution de tracts, ils étaient une vingtaine de choristes pour la « première ». Le 23 janvier, ce sont près de 80 personnes qui donnaient le « La » de l'antidélitation devant la mairie de St Brieuc en présence de la presse et de la télé. Quelques jours plus tard, lors d'une jonction avec le collectif des sans papiers, la Chorale Antidélitation 22 (près de 200 personnes !) donnait de la voix devant le commissariat et le siège de l'UMP. La Chorale va poursuivre « sa tournée » et animer de façon régulière les réunions de conseils municipaux, inaugurations, manifestations officielles,...

Pour tous ceux qui aiment la chanson et haïssent la délitation !



**PALMARES
SECURITAIRE**
Le maire de Ploërmel (56) n'a pas attendu le vote de la loi de prévention de la délinquance pour installer une ligne téléphonique gratuite ouverte à tous les habitants pour les inciter à dénoncer tout trouble à l'ordre public. Quand la loi lui aura donné tous pouvoirs, jusqu'où ira t-il ?

Là dessus, on nous dit qu'il faut retrouver le sens de l'effort et de l'interdit. « Le goût de l'apéro et des loisirs » avait perdu la France déclarait une vieille ganache qui incarnait l'Etat à une époque pas si lointaine, il a laissé de la descendance. Du populisme à l'extrême droite, le nid recommence sérieusement à grouiller et produire. Le pouvoir nous pond de l'organisation verticale et corporatiste du travail, les ordres permettront à des apprentis notables à faire la police des collègues sans se mêler des grandes orientations de leurs secteurs d'activité, bien joué ! Il tend une toile de textes bien liberticides dont l'objectif à peine voilé est de construire un contrôle social en

béton en utilisant tous les acteurs sociaux et les projets aussi techniques qu'électroniques, le corbeau au service de Big Brother. T'es pas en train de lire de la science fiction, c'est du réel.

L'appel à la résistance lancé il y a trois ans a trouvé un écho étonnant, entre nous c'est bien réconfortant. L'idée correspond bien à la situation. Il signifie, qu'en conscience, nous ne pouvons accepter une logique, un projet de société où l'individu parcellisé devient l'objet et l'acteur du contrôle social et de la pensée unique. La résistance pour se réaliser doit également être action consciente. La loi n'a pas de caractère sacré, elle doit simplement servir le plus grand nombre. Elle peut se révéler dangereuse, le militaire cité plus haut légitifera joyeusement..



Contre un pouvoir injuste qui nous impose « l'ordre légal », nous avons en boutique une grande qualité humaine : la désobéissance. Celle-ci lorsqu'elle est collective devient la désobéissance civile et, nous dit Howard Zinn, un historien américain qui en connaît un rayon : « Qu'elle soit reconnue comme légale, au nom d'un droit constitutionnel ou international, ou non, son but est toujours de combler la brèche qui sépare la loi de la justice, dans un processus infini de développement de la démocratie. »

Voilà donc notre nouveau chantier, comment organiser notre refus exprimé de nombreuses fois. La désobéissance doit être pensée collectivement, popularisée. Il faut en construire les outils pour ruiner la politique de délitation.

La dernière offensive du pouvoir concerne le droit fondamental à une vie privée. Nous défendrons ce droit en démontant et refusant par exemple le traitement informatique des données sociales, en refusant de briser le secret professionnel, en imposant du droit pour ceux qui n'y ont plus ou pas accès... notre riche imagination les empêchera de passer. Comme le disait l'excellent Zinn : « Cela signifie que les citoyens doivent comprendre la nécessité de penser et d'agir par eux-mêmes ou en accord avec d'autres membres de la collectivité. »

la Plume rebelle

Solidaires enfin reconnue représentative dans la Fonction publique d'Etat

brèves

CAMPAGNE PRUD'HOMMES, C'EST PARTI !

En octobre 2008 auront lieu les élections prud'homales qui seront déterminantes pour la représentativité nationale dans le secteur privé de Solidaires, notre structure interprofessionnelle. Notre objectif est d'atteindre les 5% en présentant le plus de listes possibles, en « activités diverses » et en « encadrement » pour notre secteur. Le coût estimé est de un million d'euros !

Les engagements financiers des organisations locales et nationales se montent à ce jour à 300 000 € et nous devons disposer d'une trésorerie immédiate de 500 000 € pour l'achat principalement du papier.

Une campagne de souscription sur 6 mois appuyée par une plaquette (disponible auprès de ton syndicat) devrait permettre de recueillir les 200 000 € manquants.

De même, un journal électronique de campagne «Solidaires Prud'hommes» dont le n° 0 est paru souligne les enjeux de ces élections. Le numéro suivant donnera la parole à des élus prud'hommes du précédent scrutin.



Paysans jeûneurs : faim d'équité et soif de justice

Pour protester contre les règles d'attribution des aides aux agriculteurs qui, estiment-elles, favorisent l'agriculture intensive et négligent petits producteurs et agriculture durable, la Confédération Paysanne et plusieurs organisations agricoles attachées à l'agriculture durable ont lancé en Bretagne un jeûne collectif pour dénoncer les

Le 21 décembre dernier, le Conseil d'Etat a réaffirmé le droit pour notre union syndicale, au vu des résultats obtenus aux élections professionnelles, de siéger au conseil supérieur de la fonction publique d'Etat (CSFPE). Le ministère de la fonction publique a jusqu'au 1^{er} mars pour mettre en œuvre cette décision. Cette reconnaissance implique celle de toutes nos organisations relevant de cette fonction publique. Il en découle des droits syndicaux conséquents : 4,4 permanents pour un siège au CSFPE et l'ouverture de subventions. Cette victoire a amené

nos partenaires syndicaux à nous inviter à participer à l'interfédérale pour la mobilisation du 8 février sur les salaires, les services publics,...

Mais cette représentativité nous impose également de nombreux devoirs et un travail énorme ! Cela représente un élément important dans les rapports de forces globaux et pèse pour gagner notre représentativité dans le privé. Dans ce contexte, Solidaires aura des rencontres, soit directes ou via «l'observatoire de la démocratie sociale et des libertés syndicales», avec les candidats à la prochaine élection présidentielle.

Discrimination syndicale :

Inculpée pour avoir refusé l'embauche d'enfants de militants Sud

Le procureur s'était prononcé pour un non lieu. Pas question, a dit le Juge d'Instruction qui envoie l'ancienne directrice du centre de tri postal de St Brieuc devant le tribunal correctionnel.

A l'origine, une plainte de Sud PTT 22 pour discrimination à l'embauche à l'encontre d'enfants de militants.

«En 2004, explique serge le Quéau secrétaire de la Section Sud du centre de tri, parmi 64 emplois saisonniers, la directrice avait refusé d'embaucher sept enfants d'agents. Tout cela au motif que leurs parents sont des militants Sud ou d'une association proche ». «C'est la première fois que la justice va se pencher

sur un cas de discrimination à l'encontre d'enfants de militants» ajoute de son côté Alain Méheut secrétaire départemental de Sud PTT 22. Pour Sud, cette affaire dont on attend la conclusion avec impatience, est à replacer dans le contexte de durcissement du management. «Avec l'ouverture à la concurrence, la direction veut transformer des agents formés au service public en commerciaux axés sur la rentabilité. Des consignes viennent du national pour casser les résistances» Mauvaise pioche dans les Côtes d'Armor pour la direction nationale, puisque Sud PTT vient de remporter les élections CE France Télécom en devenant la 1^{re} organisation syndicale au plan départemental.

inégalités des soutiens publics.

Un comité de soutien s'est constitué autour de ce mouvement auquel participe Sud santé sociaux côtes d'armor. Le comité vient de décider de concrétiser un peu plus sa solidarité aux paysans en s'associant directement au jeûne : une association, un syndicat membre du comité déléguera 3 ou 4 personnes pour jeûner avec les paysans du vendredi matin au samedi soir. Plusieurs journaux

nationaux, écrits et télévisés, se sont déjà fait l'écho de cette lutte originale. Une vingtaine de paysans ont pu obtenir la révision de leurs dossiers alors que, selon les paysans en lutte, plus de 200 demandes seraient encore en souffrance et loin d'être satisfaites.

Pour en savoir plus et apporter votre soutien : <http://collectifdp22.oldoblog.com>

Jean-Louis Rotter

Droits des travailleurs des entreprises adaptées.

Les salariés d'un atelier protégé de l'Association ANAIS dans l'Orne se sont aperçus en 2002 que la CC65 était mentionnée sur leur bulletin de salaire sans qu'ils en aient les «accessoires» (primes de service, assiduité, sujétion spéciale). Après avoir créé une section syndicale Sud sur leur lieu de travail, ils ont demandé à leur employeur l'application de cette convention. Cela leur a été non seulement refusé, mais ils se sont vus ôter toute référence à la CC65 sur leur bulletin de salaire. Au moment où ils ont saisi la juridiction prud'homale, le 17 janvier 2003, année du handicap, toutes les organisations syndicales employeurs et

salariés sauf Sud signaient un avenant excluant du champ de cette convention collective les salariés des ateliers protégés. Après une bataille juridique de plus de 4 ans, ils viennent de gagner en appel et se voient réintégrés dans la CC65. L'employeur est tenu de leur verser tous les rappels de salaires des 5 dernières années correspondants aux primes non versées..

Cette victoire a été durement acquise malgré les intimidations de l'encadrement. Les salariés de l'entreprise adaptée sont restés solidaires durant cette longue procédure. Cette lutte exemplaire a débouché lors des négociations pour tous les établissements de l'Association ANAIS sur la transposition de la CC65 et CC51

dans une convention unique CCN 66: intégration dans une grille salariale avec évolution de carrière, salaire conventionnel 338 (équivalent SMIC + 4,75%), indemnité de sujétion spéciale de 8,21% Nous espérons que cet accord qui vient d'être agréé soit étendu à tous les salariés du secteur concerné.

Sud a donc à poursuivre cette lutte avec notre contre projet de la Convention Collective Unique, en particulier au niveau de l'intégration de tous les salariés des entreprises adaptées dans cette nouvelle convention.

Ghislaine Lefebvre & François Cailly

Le congrès d'un syndicat dynamique !



Le 1^{er} décembre s'est déroulé le congrès du syndicat départemental de l'Orne à Alençon. Il a réuni 29 salariés de différents secteurs comme l'hôpital de Flers, l'insertion, les ateliers protégés, le médico-social, la protection de l'enfance,.... Au début de notre aventure en 1999, nous étions seulement quatre syndiqués du secteur médico-social à nous retrouver pour constituer le syndicat départemental. La première section syndicale est créée à la Sauvegarde de l'enfance de l'Orne. Contestée par l'employeur, la première victoire a été celle de la représentativité obtenue grâce à la mobilisation des salariés. Cette voie ouverte permet la création de sections dans le champ médico-social : ADAPEI, l'ANAIS, l'UGECAM de Normandie....

Depuis, nous avons élargi notre implantation à l'hôpital psychiatrique et général de Flers et récemment au centre psychothérapeutique de l'Orne à Alençon. Ces années 2005 et 2006 auront été marquées par la lutte contre le CPE, l'action contre la remise en cause de la convention collective 66 par l'animation d'un collectif syndiqués-non syndiqués qui a permis une mobilisation à chaque réunion paritaire. L'action contre les restrictions budgétaires comme au service psychiatrique de Flers a vu un campement de grévistes pendant 2 semaines pour dénoncer les conditions de vie désastreuses des patients. Cette initiative relayée par les journaux, radios et télévision a suscité une forte mobilisation puisqu'un total de 1700 signatures ont été recueillies et transmises à la DDASS de l'Orne et à l'Agence Régionale de l'Hospitalisation. La résistance pour l'application des droits conventionnels à l'entreprise adaptée de Sées a permis une victoire. Notre syndicat a participé au collectif contre l'expulsion d'enfants immigrés scolarisés. Nous avons mobilisé contre la loi dite de prévention de la délinquance par l'organisation de film-débat

et de manifestations à l'initiative de Sud Santé Sociaux. Sud Orne s'est investi dans le soutien aux droits des peuples avec une participation de deux militantes à une mission internationale Solidaires en Palestine. Enfin, nous avons agi contre les violences faites aux femmes, pour obtenir une loi cadre.

Le Congrès a jeté les bases de notre participation dans les prochaines élections de la Fonction Publique Hospitalière avec pour objectif de présenter des listes locales et départementales

Pour les élections prud'homales de 2008 le syndicat s'est engagé à présenter 3 listes dans le collège activités diverses et a budgétisé 700€ pour ce faire.

Le Congrès a été relayé par la presse départementale et locale qui a mis l'accent sur notre développement et sur la victoire des salariés d'une entreprise adaptée (Voir ci-contre).

Sud santé sociaux est devenu incontournable dans le paysage syndical de l'Orne et a une audience importante auprès des salariés des différents secteurs.

Ghislaine Lefebvre, Dominique Chailloux & François Cailly

Toit, toit...

Pas vraiment social, le SAMU social

Au Samu social, les 600 salarié(e)s, sont tous en CDD avec une durée maximale de 3 ans. Les salarié(e)s sont assimilés aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale et ne perçoivent pas la prime de précarité. C'est ainsi que d'anciens salariés se sont retrouvés usagers de leurs anciens services... Et cette situation risque de perdurer jusqu'au 31 décembre 2008, date de renouvellement du statut de Groupement d'Intérêt Public de cette institution. Son créateur monsieur Emmanuelli aime à répéter que pour s'occuper de précaire, il faut savoir ce qu'est la précarité.... Améditer.

Ce début d'année est sans conteste marqué par l'action des Enfants de Don Quichotte.

Si l'action a marqué les esprits, c'est en raison de son écho médiatique qui a réveillé des consciences.

Ce n'est pas seulement en raison de la forme de la mobilisation, puisque les campements des SDF existent depuis longtemps. Cette question est régulièrement abordée par les médias en hiver. Il est à noter que cette «tradition» n'a même pas de réelle justification humanitaire puisque l'on meurt autant à la rue en été qu'en hiver.

Un souci gouvernemental d'améliorer son image à l'approche d'échéances électorales et une cause humanitaire ont donc été les ingrédients du succès médiatique.

Cette tendance au «senti-mentalisme» occulte toutes les analyses politiques pour ne voir dans les exclusions que des dysfonctionnements dont il faut aménager les excès les plus criants.

Or, si l'on se limite à cela, la politique ultra-libérale du gouvernement Villepin peut venir au secours des SDF.... avec son droit au logement opposable qui est de la poudre aux yeux.

Cependant, les campements ont permis des rencontres et des débats, des expériences de vie communautaire, qui ont été propices à de nombreuses prises de consciences.

Il y avait donc des raisons d'apporter

notre soutien à ces actions, tout particulièrement pour nous qui intervenons dans le secteur de l'aide à la personne et qui connaissons les dispositifs censés les prendre en charge.

Or, nous nous devions d'avoir une parole particulière.

Cette parole doit notamment replacer la problématique des SDF dans celle plus globale du mal-logement. Elle peut également permettre un état des lieux local, afin de comparer les manières de faire des élus

locaux. Elle doit informer sur la complexité des dynamiques d'exclusion, afin d'éviter la transposition de revendications promettant bonheur et confort immédiats, sur des personnes extrêmement fragiles et d'autant plus prêtes à épouser n'importe quelle cause.

En attirant l'attention des militants, bénévoles, sympathisants, sur cette question, nous pouvons éviter de nouvelles ruptures dans des parcours chaotiques.

Enfin, notre discours doit s'alimenter de cette mobilisation dans nos pratiques professionnelles. Régulièrement, nous remontons aux financeurs et élus, les carences des dispositifs d'aide sociale. Nous avons le droit de nous demander quelle en est l'utilité lorsque la «une du JT» suffit à provoquer des changements.

Il est dommageable que dans cette mobilisation, seuls deux discours ont été entendus : celui de la société civile, marqué par l'indignation et le rappel de valeurs humanistes, et celui de nos employeurs, notamment la FNARS (*), rappelant leur rôle de gestionnaire légitime de la question.

En effet, nous aurions pu évoquer les difficultés d'accompagner des personnes sans domicile à l'heure de la libéralisation du travail social, de sa mise en concurrence, et de son instrumentalisation sécuritaire.

Sur la question du logement, l'on aurait pu attirer l'attention sur la multiplication des dispositifs de substitution, notamment les

baux glissants qui tendent à nous transformer en agence immobilière pour pauvres.

Bref, nous aurions pu apporter une parole collective des travailleurs sociaux qui manque cruellement à la compréhension de la question sociale.

Ce manque ne date pas d'hier, et SUD Santé-Sociaux doit se donner les moyens de le combler, en assumant son rôle syndical.

(*)FNARS : fédération nationale des associations de réinsertion sociale

Brice Mendes

3 261 600 personnes sont «mal-logées» dont 100 000 SDF
Les risques sanitaires liés à l'habitat indigne concernent 500 000 logements (rapport 2007 Fondation abbé Pierre)

Pas pour les sans-papiers...

jeudi 11 janvier, à l'occasion de la prochaine discussion du projet de loi sur le droit au logement opposable, Nicolas Sarkozy a estimé «qu'il va de soi que les sans-papiers ne doivent pas y avoir accès». Il a ajouté : «Je ne souhaite pas non plus que tous les étrangers en situation régulière y aient droit.» Assurément nous n'avons pas la même conception que Mr Sarkozy des droits de l'homme .

mon droit

Pour les uns, la spéculation immobilière...

... pour les autres, impossibilité d'avoir un toit !

«La situation ne s'améliore jamais, même dans les périodes de très grande prospérité» L'abbé Pierre en 1954, aujourd'hui les Enfants de Don Quichotte pourraient écrire le même texte que celui écrit par Jack London (*), en 1902 sur le manque de logements... parce que le capitalisme a besoin de son volant de pauvre pour prospérer !

30% des SDF sont des travailleurs pauvres. Pour eux, la débrouille à la petite semaine, le camping à l'année, le nomadisme d'un lieu à l'autre... Toutes ces situations sont bien connues des travailleurs sociaux.. De plus en plus nombreux, ces travailleurs pauvres pour qui un salaire ne suffit plus à se loger ce sont des collègues que nous côtoyons, nous pouvons les identifier, leur donner un nom, un visage.....

Quant aux conditions d'hébergement, elles n'ont pas vraiment changé. Reprenons Jack London «La majorité des hommes... détestent l'asile et n'y vont que par nécessité. Après leur «repos» ils sont bons pour 2 ou 3 jours à traîner dans les rues jusqu'à ce que le besoin d'un nouveau repos les ramène sur le chemin de l'asile...»

Aujourd'hui, nous disons NON à ce fatalisme !

(*) Le peuple d'en bas Jack London Edition Phébus Libretto



Jf Batellier.

Pas très charitable...

....le Centre d'Action Social Protestant !

Comme l'Armée du salut, le Secours catholique, il est spécialisé dans l'embauche d'emplois aidés. Il fait par exemple fonctionner ses structures d'accueil avec sur le terrain 50% d'emplois aidés. Il n'est pas rare de voir qu'après 8 années d'ancienneté (3 ans de

CES plus 5 ans de CEC), quand on a pressé le salarié, on le jette à la rue .

En régions..

Sur Rouen, en Seine Maritime, l'Œuvre Hospitalière de Nuit (OHN) est un établissement associatif qui bénéficie de financements publics par la DDASS et le Conseil Général.

Au début du XX^{ème} siècle, ses structures héritières des «bonnes œuvres» catholiques étaient les asiles de nuit pour les cheminots et les travailleurs nomades arrivant dans les villes portuaires. L'évolution de leurs activités a suivi celle grandissante de la pauvreté. L'accueil des clochards très désocialisés s'est élargi, à partir des années 60, à celui de personnes issues des couches populaires. Les prestations au départ limitées au toit et au manger se sont progressivement diversifiées, en particulier dans la prise en charge de l'alcoolisme, puis plus récemment par des actions de réinsertion sociale comme la lutte contre l'illettrisme. Les capacités d'accueil en hébergement de nuit ont plus que doublé depuis les années 60 et sont pourtant aujourd'hui largement insuffisantes. Les 400 lits des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sont toujours pleins. Un seul foyer sur les 4 accueille les femmes seules ou avec enfants. Aucun CHRS n'accueille les couples, ce qui entraîne automatiquement «l'éclatement» familial.

Dossier élaboré par
Patricia Garcia &
Corinne De Buhan

La galère...

...pour bon nombre des salariés des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Pour les structures d'hébergement social, il existe pour certains une convention collective, pour d'autres AFTAM, ADOMA (anciennement Sonacotra) des accords d'entreprises. Mais là aussi, il arrive que des salariés en fin de carrière partent à la retraite avec 800 euros pour vivre et ne peuvent prétendre à se loger !

Le syndicat Sud Santé Social Privé 75 et Sud Sonacotra se sont réunis pour aborder les problématiques de l'hébergement social et pour exiger un statut unique du personnel, la transformation des contrats précaires en CDI, une formation qualifiante et pas de salaires inférieurs à 1500 €

La misère n'est pas une fatalité !

Contrats de coopération avec deux syndicats aux Antilles



brèves

NOVARTIS A L'ATTAKUE

Novartis, troisième laboratoire pharmaceutique mondial, s'attaque au gouvernement indien à propos de la production de médicaments génériques, comme d'autres groupes pharmaceutiques l'avaient fait en Afrique du Sud en 2001. Il s'agit pour eux de pouvoir occuper le marché avec des médicaments de leur marque.

Or les génériques indiens soignent des populations nombreuses, qui autrement n'auraient pas accès aux soins : près de 70% des exportations de médicaments indiens se dirigent vers les pays en développement, en particulier pour le traitement du sida. Le droit d'accès aux soins et plus largement le droit à la santé sont des droits fondamentaux de la personne humaine et des droits sociaux, qui ne sauraient être subordonnés à des considérations mercantiles.

Une pétition initiée par Médecins Sans Frontières est en ligne :

http://www.msf.org/petition_india/rance.html



En Guadeloupe et Martinique, le mouvement syndical est marqué historiquement par un fort courant identitaire qui milite pour la reconnaissance des peuples guadeloupéens et martiniquais. Sud santé sociaux (CRC santé-sociaux à l'époque) avait établi des contacts informels dès sa création avec la CDMT (Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs) car nous partagions déjà des combats en commun.

Dans le début des années 2000, la CDMT a rompu tout lien de coopération avec la CFDT, ne partageant plus son orientation de plus en plus collaborationniste.

La CDMT mène en Martinique différents combats contre les conséquences du plan Hôpital 2007, la tarification à l'activité qui est encore plus pénalisante qu'en métropole du fait des surcoûts liés à l'insularité et l'éloignement..

Dernièrement la CDMT a relayé l'action pour la reconnaissance des aides-soignants lancée par Sud. Tout naturellement lors d'une rencontre à Paris avec un responsable de la CDMT, la perspective d'officialiser nos liens a été évoquée pouvant se concrétiser par un contrat de coopération.

En Guadeloupe, ayant été contacté par des membres de la CTU (Centrale des Travailleurs Unis), nous avons entamé la même démarche car ce syndicat partage des orientations similaires (en 2003, c'est la CFDT qui a rompu ses liens, jugeant les orientations de la CTU trop radicales).

Le conseil fédéral a ratifié les deux projets de coopération le 25 janvier 2007 à l'unanimité. Les organes directeurs de la CDMT santé-sociaux et la CTU santé-sociaux ayant fait de même, ces contrats de coopération peuvent prendre effet immédiatement.

Quelles conséquences concrètes ?
La CDMT et la CTU seront donc les référents de Sud santé-sociaux en Martinique et en Guadeloupe. Lors des différentes élections professionnelles, ces organisations feront référence dans leur document à leur lien avec Sud santé-sociaux. Lors des prochaines élections aux commissions paritaires de la Fonction publique hospitalière par exemple, les suffrages seront comptabilisés pour Sud. En réciprocité, ces organisations bénéficieront du droit syndical lié à la représentativité nationale de Sud. Ces accords concernent aussi le secteur privé. Les adhérents Sud santé-sociaux mutés en Martinique et en Guadeloupe seront orientés pour adhérer à la CDMT et la CTU et réciproquement.

Au-delà de la prise en charge des revendications propres à nos secteurs, cette collaboration ouvre des perspectives pour organiser un travail syndical en commun sur la situation des «domiens» en métropole, une meilleure prise en charge des revendications spécifiques.

Jean-Marie Sala



La santé publique malade des profits

Politique de santé, le transfert d'activités vers le privé lucratif s'accélère. Qu'ils s'appellent Capio ou la Générale de Santé pour les soins hospitaliers, Korian ou Orpea pour les maisons de retraites, les groupes privés lucratifs côtés en bourse investissent progressivement le marché du soin et de l'accueil des personnes âgées.

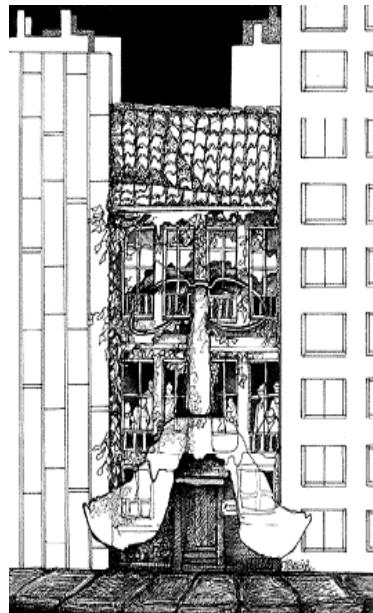
Un rapport récent de la direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques fait état d'un transfert d'activité de l'ordre de 3,5% du public vers le privé pour l'année 2005. Ces groupes se félicitent de la mise en place de la tarification à l'activité, appelée de leurs voeux, qui crée une concurrence faussée entre les deux secteurs au profit du privé lucratif.

Logique industrielle et commerciale. «*Nous sommes devenu des OS de l'industrie hospitalière, la clinique et la logique de soin passent loin derrière les intérêts des actionnaires*» témoigne un pneumologue du groupe Capio, «*De manière générale les salariés syndiqués sont très mal vus. Soit les directions cassent ces salariés d'entrée, soit elles les achètent*» témoigne encore une déléguée FO du groupe Orpéa. «*Savoir vendre, faire la promotion d'une activité est devenu plus important que la qualité réelle de l'activité*» nous confie le délégué Sud d'une clinique psychiatrique toulousaine.

Des profits pour les uns, souffrance au travail pour les autres.

Pour les maisons de retraites, les deux groupes totalisent près de 20000 lits pour 9700 salariés et 220 établissements. Leur progression boursière enregistre une hausse de plus de 50% par an, le titre d'Orpéa étant passé par exemple de 12,80 € à 65 € en quatre ans ! La réalité des qualités d'hébergement est toute autre, une aide

soignante pour 18 toilettes, du matériel au compte goutte et au rabais, un turnover des personnels de plus de 25%, un absentéisme record sont un autre côté de la réalité.



Par delà les lois.

Pour le secteur sanitaire privé lucratif, c'est à l'organisation d'une situation de monopole que l'on assiste. Celà se fait au mépris de la loi sur les trusts, nécessitant même l'intervention du ministère des finances comme pour le groupe Capio à Toulouse lors du rachat de la clinique des Cèdres, premier hôpital privé d'Europe.

Un désastre annoncé pour l'organisation de la santé publique. Les effets conjugués du mode de financement, de la privatisation de l'activité fragilisent le système de soin, dérèglement le dispositif sanitaire, entraîne une précarisation des emplois et à terme une dégradation des prestations. Seuls les actionnaires y trouvent leur compte faute de quoi les opérateurs financiers retirent leurs billes laissant à la place un désert sanitaire qui devra être une fois de plus compensé par l'argent public pour recréer l'activité nécessaire aux besoins de la population. Autre effet négatif, l'abandon de certaines spécialités non rentables, la polarisation sur les états aigus et l'activité chirurgicale au détriment des prises en charge des pathologies chroniques ou au long cours.

La complicité bienveillante et récompensée des administrateurs publics.

A noter encore la collusion des directeurs pour démanteler progressivement l'activité du service public ou des établissements participant au service public hospitalier au profit du privé lucratif. Ceux-ci sont grassement récompensé quand ils quittent le service public une fois leur (ex)actions accomplies pour rejoindre le secteur privé afin de gérer les niches de profit ainsi dégagées.

Jean Vignes

brèves

plus en plus nombreuses et dépendantes... Nous ne pouvons oublier le salaire de madame Marie Van Lerberghe à la direction de l'AP-HP... le gâteau est assurément juteux... le directeur de l'agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France vient lui aussi de rejoindre le groupe Korian.

Désidément la philosophie est de moins en moins synonyme de philanthropie !

L'ancienne directrice générale de l'AP-HP Agrégée de philo, montre le mauvais exemple en matière d'éthique !

Après 4 ans comme directrice générale de l'AP-HP, Rose Marie Van Lerberghe a rejoint le groupe privé à but lucratif Korian, 1^{er} opérateur privé de France en maisons de retraite.

Sa gestion violente du premier groupe hospitalier d'Ile-de-France a été assurément davantage marquée par sa

formation à l'ENA et son expérience dans le groupe BSN, futur Danone : elle n'a eu d'ambition que de faire passer en force le plan d'économie des gouvernements et la restructuration des services... dont ceux de gériatrie, avec la transformation de 1800 places en longs séjours en 800 places de soins de suite et de réadaptation.

Trouvez l'astuce ! celle de fermer des lits dans le secteur public pour permettre au secteur privé d'en ouvrir et de se faire du fric sur le dos des personnes âgées de

Femmes, emplois, salaires :

Le taux d'activité des femmes est passé de 42% en 1962 à 80% en 2000. Les filles réussissent mieux leurs études que les garçons. Pourtant les inégalités d'emplois et de salaires demeurent entre les femmes et les hommes.

Voici les chiffres : Les femmes sont plus nombreuses au chômage (10,7% contre 7,1% pour les hommes), 84% des salariées à temps partiel sont des femmes (dont 900 000 à temps partiel imposé). Leurs salaires sont inférieurs de 25% à celui des hommes pour un emploi comparable à temps plein. 80% des salariées gagnant moins que le smic sont des femmes. Elles représentent 58% des CDD et 78% des employées non qualifiées.

Elles sont majoritairement présentes dans les branches d'activité aux emplois les moins qualifiés, les moins variés, les plus précaires et assortis d'horaires flexibles et décalés et leur accession au sommet de la hiérarchie est souvent bloquée.

Ces inégalités perdurent tout au long de la vie puisque les retraites des femmes sont inférieures de 38% à celles des hommes. 44% des femmes valident une retraite complète contre 86% des hommes. 83% des titulaires du minimum vieillesse sont des femmes.

Pourtant, le code du travail prévoit « à travail égal, salaire égal » et exclut normalement toute discrimination sexiste en matière d'embauche. Dans la Fonction Publique Hospitalière, les grilles de salaires devraient garantir une égalité salariale et tous les corps sont, sur le papier, accessibles à toutes et tous.

Alors pourquoi ces inégalités ? Une large partie de ces inégalités professionnelles prend sa source dans la répartition sexuée des rôles : les femmes prennent toujours en charge plus de 80% du noyau dur des tâches domestiques et



plus de 2/3 des tâches parentales. Leur place dans le monde du travail reste déterminée par cette charge domestique. Ce sont donc elles qui travaillent à temps partiel, prennent des disponibilités, diminuant ainsi leur revenu et leur retraite future. Elles qui postulent plus particulièrement sur les emplois précaires dits de service à la personne parce qu'ils correspondent à l'idée que c'est aux femmes de s'occuper des enfants, des personnes âgées ou malades. Comme c'est aux femmes d'accéder aux emplois d'exécution et aux hommes d'accéder aux emplois d'encadrement et de responsabilité (13% de femmes occupent des postes supérieurs dans la fonction publique alors qu'elles représentent 57% des agents). Et comme c'est aux femmes de mettre leur carrière en veilleuse et de suivre leur conjoint perdant ainsi leur déroulement de carrière et précarisant leur emploi !!! Tant que ces notions sexistes persisteront, il n'y aura pas d'égalité d'emploi et de salaire entre les hommes et les femmes.

Cécile Cognée

brèves

JOURNEES INTERSYNDICALES FEMMES 20 & 21 mars 2007

Depuis 10 ans, des militants et des militantes de la CGT, de la FSU et de Solidaires ont pris l'habitude de travailler ensemble pour organiser ces journées de débat et de formation. Cela permet de confronter et d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et sur la place des femmes dans nos syndicats et la société. Outre la fête du mardi soir, les sujets traités porteront cette année sur « l'éducation et l'orientation sexiste, l'émancipation des femmes/Egalité/Sexualité, la prostitution et l'égalité professionnelle ».

Ces deux jours se tiennent à la bourse du travail de Saint Denis (93).

Les inscriptions se font, par l'intermédiaire de ton syndicat départemental, auprès de Corinne DeBuhan à la fédération.



Compte-rendu du Conseil Fédéral des 25 & 26 janvier 2007

C'est avec la perspective des 2 élections importantes, dans la Fonction Publique Hospitalière en 2007 et aux prud'hommes en 2008 que le Conseil Fédéral a tenu sa première réunion de 2007. La 1ère journée a été consacrée au fonctionnement de la fédération, la deuxième plus particulièrement à la politique revendicative et aux mobilisations en cours.



Le s élections dans la F P H (720 000 éle cteurs), program mées le 23 octobre prochain, vont mobiliser les équipes syndicales durant les mois à venir. Le Conseil fédéral a examiné département par département les possibilités de listes. En 2004, en présentant des listes dans 47 départements sur 100, Sud avait recueilli 8.15% des suffrages au plan national. Pour 2007, l'objectif fixé est de dépasser la barre des 10% avec une présence dans 55 départements. Une attention particulière sera apportée aux départements les moins développés dans le secteur public et sur la participation électorale en baisse constante.

L'élection des conseillers prud'homaux aura lieu en octobre 2008. Inutile de rappeler l'importance de ce scrutin pour la représentativité dans le privé et aussi pour la défense des moyens de fonctionnement constamment revus à la baisse. Le Conseil Fédéral a dit son attachement à participer activement à cet enjeu avec l'Union syndicale Solidaires. Premiers objectifs, boucler le financement de la campagne (une souscription est lancée auprès des adhérents de Solidaires), organiser le travail autour de la communication avec toute l'importance de faire apparaître le lien entre Sud et Solidaires auprès du «grand public».

Le CF a approuvé un contrat de coopération avec le syndicat CDMT de Martinique et CTU de Guadeloupe et a procédé à l'affiliation de deux nouveaux syndicats départementaux : la Corrèze et la Guyane.

Le conseil fédéral a fait le point sur les commissions fédérales. Rappelons qu'elles ont un rôle de réflexion et d'élaboration.

Elles «alimentent» les débats et les décisions du CF, seule instance politique décisionnelle hors congrès. Elles sont ouvertes aux militants sur proposition des syndicats départementaux. Parmi ses objectifs, la commission juridique va s'atteler à réactiver la page du site internet. La commission formation syndicale proposera les 23 et 24 mai, une rencontre de tous les formateurs fédéraux avec pour but d'échanger sur les pratiques de formation, les difficultés... La commission sanitaire va s'engager de son côté sur un travail autour de la gériatrie. La commission UNIFED (privé non lucratif) devrait clôturer son travail d'étude et de proposition de convention collective unique en avril. Une priorité est évidente pour la commission Fonction Publique Hospitalière, les élections d'octobre. La commission psychiatrie, pour sa part, a annoncé son souhait de limiter les réunions au profit d'un développement du travail en sous groupes. La commission ANFH va se transformer en commission formation permanente public/privé.

Un point a été fait sur la communication interne à la fédération. Le journal papier «Fédé bull» adressé à 1200 militants est appelé à prendre la forme d'un bulletin électronique couplé avec un envoi hebdomadaire sur le web avec des rubriques pour une circulation de l'info plus pertinente et moins fouillie. Une forme papier serait encore maintenue pour les militants ne disposant pas encore de boîte e-mail. A terme, cette nouvelle organisation va permettre une énorme économie.

Les listes de diffusion et de discussion internes à la fédé vont quant à elles faire l'objet d'une réadaptation afin de mieux répondre aux attentes.

Une jeune fédération n'interdit pas de se préoccuper des retraités ! Avec la création de l'union nationale interprofessionnelle des retraités (UNIR) Solidaires, la question de l'opportunité de

créer une structure propre aux retraités de Sud santé sociaux était posée au CF qui décidera au prochain de l'organisation des retraités au sein de notre syndicalisme.

La deuxième journée du conseil fédéral a été intégralement consacrée à l'action revendicative : situation budgétaire des établissements et attaques contre les statuts, les acquis, la formation professionnelle, les salaires avec l'appel des fédérations de fonctionnaires pour la journée du 8 février (le CF a décidé de ne pas engager la fédération dans un appel à la grève dans le secteur privé, laissant chaque syndicat départemental libre d'en décider). Un tract fédéral secteur privé a toutefois été décidé expliquant en quoi les salariés du privé sont concernés ! Un point a été fait sur les mobilisations autour du projet de loi de prévention de la délinquance. Suite à la semaine d'action lancée par le Collectif National Unitaire, le Conseil a confirmé la nécessité de maintenir au plan national un outil de coordination des collectifs locaux. Le CF a approuvé l'adhésion au protocole d'accord OPCA/ANFH.

Après l'ordre, le désordre ! Boycotter les cotisations obligatoires aux Ordres Professionnels en est certes un moyen mais n'est pas sans poser de nombreuses questions sur le plan juridique ; le conseil fédéral s'est saisi de ce problème et sera amené à préciser les moyens d'action.

Le CF a par ailleurs voté à l'unanimité une motion de soutien à Françoise Descamps, déléguée syndicale injustement sanctionnée pour son activité syndicale, pour avoir eu le courage de dénoncer des dérives institutionnelles telles que la violence et le management brutal.

Le compte rendu détaillé du Conseil Fédéral est disponible auprès des syndicats départementaux.

Jean-Louis Rotter

Elections professionnelles dans l'enseignement privé

L'enseignement privé sous contrat avec l'Etat tient ses élections un an après celles de l'enseignement public. Nous allons ici voir dans quel contexte ces élections se passent et quels sont les axes avancés par le Sundep*, affilié à la Fédération Sud santé-sociaux.

Lenseignement privé est à 95 % catholique. Ce début d'année scolaire a été marqué par une accélération de la volonté des évêques de France à réaffirmer «une vraie pédagogie chrétienne», y compris pendant les cours, ou en organisant sur le temps de travail des journées de promotions de l'enseignement catholique. Ceci sans réaction de l'Etat, bien que nous l'ayons interpellé, alors que l'enseignement privé est financé à plus de 90 % sur fonds publics et que les textes de la loi Debré de 1959 s'y opposent.

En parallèle, les responsables du privé cherchent à obtenir toujours plus d'argent de l'Etat et des collectivités territoriales. La loi Raffarin de décentralisation oblige, en effet, les communes à payer pour les enfants scolarisés dans d'autres communes et cela au détriment des budgets alloués aux écoles publiques. Ces nouvelles sommes allouées sans la moindre contrepartie ne sont qu'un nouvel avatar des financements donnés au privé pour concurrencer le public.

A ce titre, la loi Censi voulue par l'enseignement catholique, soutenue par la CFDT et votée le 5 janvier 2005 est révélatrice. Elle permet aux établissements privés d'économiser sur les droits sociaux des personnels – de 20 à 25 millions d'euros en 2006 - l'Etat ne s'est pas oublié (110 millions d'euros) tandis que les personnels perdent collectivement de 5 à 10 millions d'euros : ils perdent leur droit à gratuité de la prévoyance et l'indemnité de départ en retraite.

De plus, la situation est la même que dans l'ensemble de l'Education Nationale : baisse de l'emploi – la notion de poste n'existe pas dans l'enseignement privé – baisse

du recrutement, augmentation des précaires, baisse du pouvoir d'achat en fonction du point de la fonction publique et attaque du maximum horaire de service. En effet, le gouvernement prévoit que la moitié de la baisse des effectifs dans l'éducation sera compensée par une hausse du temps de service des enseignants des collèges et par la remise en cause des associations sportives dans les collèges et lycées. Deux journées d'actions ont déjà été organisées : le 18 décembre et le 20 janvier. Le Sundep y a participé dans le cadre d'une intersyndicale de l'éducation.

Les axes revendicatifs du Sundep.

Le Sundep revendique le droit à la mutation – très difficile dans le second degré –, le droit au temps plein, le droit des précaires à obtenir un contrat, le droit à une retraite de la fonction publique. Bref, nous expliquons à nos collègues pourquoi le statut de la fonction publique est le plus adapté aux problèmes rencontrés. Et notamment en ce qui concerne celui des libertés : la défense de la laïcité tant pour les personnels que pour les élèves !

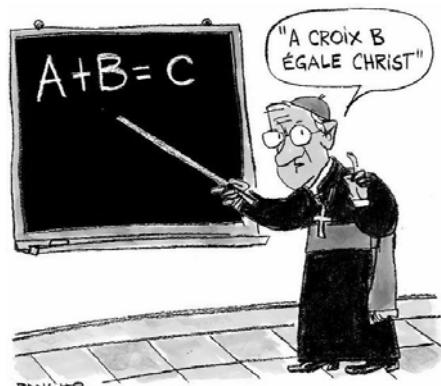
Nous intervenons aussi pour la défense du service public d'éducation

Les résultats seront connus du 2 au 13 février.

* syndicat unitaire national démocratique des personnels de l'enseignement et de la formation privée.

Frédéric Fléchon

brèves



CARICATURE ?

Citons la lettre de rentrée de l'évêque de Lille : «Puis-je vous inviter cette année à sortir de la réserve, et dans les disciplines qui sont les vôtres, à mettre à jour l'intérêt de la foi chrétienne pour les questions de sociétés ? Il y a des façons d'enseigner les sciences, (...)»

Angleterre, une démocratie inattendue

L'Angleterre a une génération d'avance quant aux incidences des politiques libérales sur le système de santé

Bien ancrés dans un mouvement civique depuis plus d'un siècle, les syndicats de patients psychiatriques remontent aux années 1880. Avec l'arrivée du libéralisme, les associations d'usagers se sont développées, ont acquis leur reconnaissance en tant qu'interlocuteurs et poursuivi leurs missions de défense, d'accompagnement des usagers par les usagers. Un pas de côté inattendu vers la démocratie sanitaire. Il faut préciser qu'associations et usagers ne sont que la traduction littérale de réalités différentes dans nos deux pays. Ainsi un employé d'une administration pourra mettre dans ses titres « usager employé de » ..., usager pouvant être entendu en tant que compétence spécifique.

Le Bristol Mind

C'est une branche affiliée de Mind, la plus importante organisation caritative de santé mentale fondée en 1946. Elle collecte des financements, fournit des prestations allant de la mise à disposition de salles, locaux, outils informatiques, soutien et conseil, à la promotion de plaquettes explicatives cliniques, sociales et administratives ainsi que des coups de mains personnalisés. Bristol Mind se compose de salariés, de missionnés et de bénévoles. Dans ses locaux j'ai rencontré Jeff, usager directeur de Bristol Mind, Glenn, usager employé du trust (Le trust est l'administration publique du financement des systèmes de santé) en charge d'accompagner l'intégration des patients au réseau de soin. J'y ai aussi rencontré Tom, du département advocacy. En première ligne, ce que ne fait pas ou plus le service public est souvent assuré par les associations d'usagers : aide à trouver un logement, groupes de parole, activités, accompagnement à la vie sociale, clubs thérapeutiques, défense des intérêts, des droits, collecte et vente de vêtements... Une partie du financement des associations est publique, une partie financée par les jeux, une partie par des donateurs. Ce

financement est précaire et une part du boulot de Mind est justement d'en assurer la pérennité et la continuité tout en maintenant le réseau à flot.

A l'hôpital psychiatrique de Bristol, j'ai rencontré Chris, infirmière chargée de la supervision de la qualité des soins.

La psy publique de Bristol est organisée autour d'équipes qui prennent en charge des bassins de population de 300 000 habitants, avec 4 à 5 équipes de 15 à 20 soignants par bassin. Il existe aussi des unités de soins spécifiques, hospitalisation mère enfants par exemple...

La formation infirmière psychiatrique se fait en Y, moitié tronc commun puis spécialité. Là bas, comme ici, sévissent les problèmes de démographie de personnels compétents et le manque de moyens, vous l'aurez compris.

L'expérience des réseaux usagers est exemplaire, pour nous, de la dynamique et des compétences à côté desquelles nous passons en ignorant les ressources propres des usagers. Nous sommes quelques uns à penser que les progrès à venir viendront des usagers.

Des perspectives ?

Etudier les adaptations possibles pour mobiliser les ressources et les compétences des usagers à partir de notre réalité d'organisation et de culture sociale. Tester les capacités d'interconnexion entre les réseaux usagers actifs et les syndicats ou associations de soignants. Voir les usagers et les soignants réellement impliqués dans les choix de gestion et les orientations de la politique de soin. Repenser aussi le monde du travail, tout comme celui du soin, sur d'autres critères que celui d'une productivité normée.

Un premier fait est de constater que la mentalité des soignants français doit évoluer vis-à-vis des usagers, des familles, sortir de ce « au nom de » pour un « faire avec » bien plus dynamique.

Jean Vignes

brèves



G8 2007 A ROSTOCK

Plusieurs «marches contre la précarisation»

partiront à la mi mai de différents points d'Europe pour converger vers Rostock, au nord de l'Allemagne, où se déroulera le prochain sommet du G8 (les 8 pays les plus riches de la planète). La mobilisation

sur place débutera le 2 juin avec une grande manifestation internationale et se poursuivra jusqu'au 7 juin via différentes initiatives



EPR : MANIFESTONS LE 17 MARS

Le réseau «Sortir du nucléaire» appelle à manifester un peu partout en France (Paris, Lyon, Bordeaux, Rennes, Lille, Strasbourg...) contre la construction prévue à Flamanville dans la Manche du réacteur à eau sous pression, l'EPR. Le coût exorbitant de 3,3 milliards d'euros pourrait être investi dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables et ainsi produire l'équivalent de deux fois plus d'électricité et quinze fois plus d'emplois. plus d'infos sur www.stop-epr.org

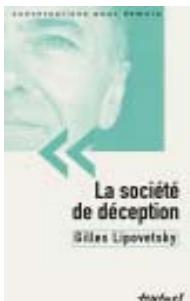


PREMIERES IMPRESSIONS DE NAIROBI...

Quelques jours après la fin du Forum social de Nairobi, chacun s'accorde à dire que cette édition a été un succès pour l'Afrique. Caisse de résonance des luttes africaines pour la paix, la souveraineté et le respect des identités (Somalie, peuple sahraoui, Tchad, tribus Masaï...), le FSM est aussi le point d'orgue et de dynamisation de combats et d'initiatives du monde entier. Dans le bilan, un mot se dégage: l'envie. L'envie de partager, de découvrir la différence. L'envie de changer les choses, concrètement, au-delà des diatribes idéologiques. L'envie de communiquer, au retour, l'impression vécue qu'un autre monde est possible. *compte-rendu à suivre...*

culture & plaisir

Livre



Gilles Lipovetsky - éditions Textuel - 17 euros

Lipovetsky est un observateur et un penseur de la «modernité» telle qu'elle se déploie à l'intérieur du capitalisme contemporain. Qu'on ne se méprenne pas. Lipovetsky n'est nullement un pourfendeur du capitalisme. Sa conviction est plutôt que celui ci est indépassable et que le système trouvera en lui même les réponses aux problèmes qu' il produit. Lipovetsky se situe assez bien, à mon avis, même s' il aborde peu les délimitations politiques, dans le champs du social-libéralisme. Pourquoi dans ce cas utiliser l'espace réduit de notre journal pour inviter à le lire? Outre le fait qu'il est parfois intéressant de s'aventurer dans des pensées avec lesquelles on est en désaccord afin d'en comprendre la construction, «La société de déception» est une observation fine de la manière dont la marchandisation de tous les aspects de l'activité humaine modifie en profondeur nos

comportements quotidiens, notre intimité, nos perceptions, bref, notre rapport au monde.

Cela devrait nous intéresser car son discours parfois nous éclaire à propos de problématiques auxquelles nous sommes confrontés: l'engagement, le rapport au collectif, les transformations des cultures de classes... Autre aspect, la pensée de Lipovetsky, de manière dialectique, analyse des processus dans leurs potentialités contradictoires et, au delà des désaccords de fond que nous pouvons avoir, elle vient bousculer certains de nos présupposés et ouvrir des pistes de réflexions.

Changement de registre cette fois ci avec «Dans la marche du temps» de Daniel Rondeau. L'auteur est né dans l'est de la France. Avant de devenir écrivain, il fut de ceux qui s'établirent en usine dans les années 70 et a retracé cette expérience dans un petit livre «L'enthousiasme» qui

vient d'être réédité dans la collection Cahiers rouges» chez Grasset. Mais revenons à «Dans la marche du temps» qui est un magnifique roman à l'intérieur duquel souffle de manière épique les bouleversements du siècle passé. Cette épopee naît dans la boue et la fureur au fond des forêts d'Argonne. A travers la recherche d'une filiation se déroule une histoire faite de luttes sociales, de guerres d'engagements et de désillusions. Les personnages n'y sont pas pour autant sacrifiés et l'écriture très belle de Rondeau sait nous faire partager leurs dimensions singulières.

Ce roman véritable et puissant vient d'être publié en livre de poche.

Sa lecture est un pur bonheur.

Claude Carrey



GALIM : d'abord, une voix...

Cette chronique bimestrielle est, vous l'aurez remarqué, empreinte de la subjectivité de son auteur. Je vous reparlerai donc ce mois ci encore, de chansons ou plutôt d'une chanteuse GALIM. Mes critères de choix en la matière étant avant tout émotionnels, GALIM devait inévitablement avoir une place dans ce vaste continent des fêlures, des recherches d'amour, des révoltes. Ce sont là les thèmes qui parcourent ses textes qu'elle accompagne à la guitare.

GALIM est une bosseuse, l'écriture comme la musique sont travaillés. Si des influences affleurent, Mano Solo est de celles là, elles n'oblitèrent en aucun cas une oeuvre

singulière. Et puisqu'une chanteuse c'est d'abord une voix, celle de GALIM offre une variété de tons se déroulant en tension maîtrisées, en émotions tenues et lâchées tour à tour.

La vie d'artiste est toutefois un parcours difficile et conquérir un public un combat de tous les jours. GALIM a connue les bars pas toujours sympa, l'exploitation de l'artiste par le cabaretier, ça existe, GALIM l'a rencontré.

Pour les curieux(euses) qui aiment les chansons et celles et ceux qui les chantent, il reste à la découvrir et l'inviter, pourquoi pas, si affinité.

Claude Carrey

Paroles & musique



Titre en écoute sur www.myspace.com/galim
Contact: galim@hotmail.fr